



Built to Lead

Pour publication immédiate : 10/5/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO AU SUJET DES DROITS DES AGRICULTEURS

« Des salons de manucure aux restaurants, en passant par le secteur des soins de santé, cette administration s'est battue sans relâche pour mettre fin aux pratiques abusives en matière d'emploi et pour défendre les droits des employés. Nous avons pris des mesures agressives contre les employeurs qui abusent de leurs travailleurs, et nous avons tenus les parties peu scrupuleuses responsables dans toute la mesure permise par la loi. Nous avons augmenté le salaire minimum afin de rétablir la simple promesse de la justice économique et nous avons lutté pour renforcer la protection des travailleurs dans tout l'État.

« Pourtant, en raison d'une faille dans la loi sur les relations de travail de l'État, les agriculteurs n'ont pas le droit de former des syndicats sans craindre de représailles, ce qui est inadmissible et semble enfreindre la Constitution de l'État de New York. Je suis d'accord avec le NYCLU pour dire que l'exclusion des travailleurs agricoles de la loi sur les relations de travail ne correspond pas à nos principes constitutionnels, et mon administration ne défendra pas cette loi en justice. Nous ne tolérerons pas l'abus ou l'exploitation des travailleurs, quelle que soit l'industrie. Cette injustice claire et indéniable se doit d'être rectifiée. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418